Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 003-210301578-20261016-20261016067-DE

COMMUNE DE Magnet

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/10/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 14
Nombre de suffrages : 14

Date de convocation
09/10/2026

Date d'affichage
09/10/2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

L'an deux mille vingt-six, le 16 octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :
M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARTHELAX Laureen, M. DA SILVA David, Mme GENESTE Corinne, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, M. POTHIER Fabrice, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. MERCIER Jean-Louis

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme CARTHELAX Laureen

Numéro interne de l'acte : 2026-10-16-067
Objet : Prise d'acte du rapport d'activités 2025 d'Auvergne Habitat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport d'activités 2025 d'Auvergne Habitat,

La commune de MAGNET est partenaire d'Auvergne Habitat, organisme en charge de la gestion et de la construction de logements accessibles au plus grand nombre et notamment aux familles les plus modestes sur son territoire.
Le Conseil Municipal est destiné à être informé du rapport d'activités 2025 d'Auvergne Habitat, qui présente les actions menées au cours de l'année écoulée en matière de construction, de gestion locative et d'accompagnement social.
Ce rapport, transmis à la commune par Auvergne Habitat en date du 29 septembre 2025, permet d'informer les élus sur l'activité de l'organisme et son impact sur le territoire communal.
Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré
- prend acte du rapport d'activités 2025 de Auvergne Habitat,
- charge Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET

MAIRIE DE MAGNET ALLIER